



Paris le 23 SEP. 2010

**Direction générale
de l'enseignement
scolaire**

**Service
du budget, de la
performance et des
établissements**

**Sous-direction
de la vie scolaire, des
établissements et des
actions socio-
éducatives**

Bureau de la santé, de
l'action sociale et de la
sécurité

DGESCO B3-1
n° 0296
Affaire suivie par
Claire Patry
Téléphone
01 55 55 20 72
Télécopie
01 55 55 38 02
Courriel
claire.patry
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75007 Paris SP 07

Le Ministre de l'Éducation nationale,
Porte-parole du Gouvernement

à

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie

Objet : mise à disposition de simulateurs deux roues motorisés.

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) de métropole ont été dotés d'un simulateur deux roues motorisés afin de participer à la sensibilisation des élèves face aux risques routiers.

Même si pour la septième année consécutive, le nombre de personnes tuées sur les routes a diminué en 2008, les jeunes restent surexposés au risque routier. Alors qu'ils ne représentent que 13% de la population, les 15-24 ans constituent 25% des personnes tuées sur la route et près de la moitié des usagers de deux-roues à moteur tués sont des jeunes de 15-17 ans (source : Observatoire national interministériel de sécurité routière).

C'est pourquoi, il a été décidé de compléter l'équipement des académies en simulateurs deux roues motorisés. Ainsi soixante-dix nouveaux simulateurs ont été livrés au cours du mois de juillet 2010 dans les centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP) de métropole et d'outre-mer. La répartition, jointe en annexe, entre les académies a été réalisée en tenant compte du nombre d'élèves en EPLE et de la configuration géographique de l'académie.

Les simulateurs pourront être implantés dans les centres départementaux de documentation pédagogique (CDDP), à qui il reviendra de les prêter aux établissements qui en feront la demande dans le cadre des animations locales de sécurité routière.

Une notice pédagogique sera adressée aux correspondants académiques au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2010-2011. Elle sera téléchargeable sur le site Eduscol et sur le prochain Portail Internet national mis en place par le CRDP de Versailles.



2 / 2

Il reviendra aux correspondants académiques « sécurité » de former les correspondants départementaux sécurité et éventuellement des référents sécurité des établissements scolaires pour favoriser une utilisation optimale de cet outil.

Je vous remercie par avance de votre engagement dans ce projet.

**Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur général
de l'enseignement scolaire et par délégation
Le Chef du service du budget, de la performance
et des établissements, adjoint au directeur général**

Pierre Laurent SIMONI

P.J. : plan d'équipement des académies en simulateurs deux roues motorisées

Plan d'équipement des académies

SIMULATEURS DEUX ROUES

CRDP de l'académie de Versailles	4	480	2	6
CRDP de l'académie de Lille	2	374	1	4
CRDP de l'académie de Créteil	3	364	1	4
CRDP de l'académie de Nantes	5	284	1	5
CRDP de l'académie de Grenoble	5	264	1	5
CRDP de l'académie de Lyon	3	257	1	4
CRDP de l'académie de Rennes	4	254	1	4
CRDP de l'académie d'Aix-Marseille	4	243,8	1	4
CRDP de l'académie de Bordeaux	5	243	1	5
CRDP de l'académie de Toulouse	8	215	2	6
CRDP de l'académie de Montpellier	5	208	1	5
CRDP de l'académie de Orléans-Tours	6	199	1	4
CRDP de l'académie de Nancy	4	198	1	4
CRDP de l'académie d'Amiens	3	165,3	1	2
CRDP de l'académie de Nice	2	164	1	2
CRDP de l'académie de Paris	1	163	1	2
CRDP de l'académie de Rouen	2	163	1	2
CRDP de l'académie de Strasbourg	2	150	1	2
CRDP de l'académie de Poitiers	4	128	1	3
CRDP de l'académie de Dijon	4	125	1	3
CRDP de l'académie de Caen	3	121	1	3
CRDP de l'académie de Reims	4	112	1	3
CRDP de l'académie de la Réunion	1	101	0	1
CRDP de l'académie de Clermont-Ferrand	4	98	1	4
CRDP de l'académie de Besancon	4	95,8	1	3
CRDP de l'académie de Guadeloupe	1	53	0	1
CRDP de l'académie de Limoges	3	51	1	2
CRDP de l'académie de la Martinique	1	45	0	1
CRDP de l'académie de Guyane	1	28	0	1
CRDP de l'académie de Corse	2	22	1	2
CRDP de l'académie de Mayotte	1		0	1